

INFO SAISON MOTOCROSS 2020

Mise à jour 25/11/2019

Catégories et classes – Ages – Numérotation – couleurs des plaques numéros

65cc

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
65cc	de 8 jusqu'à 12 jaar	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc

Jeunes

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Jeunes	de 11 jusqu'à 14 ans	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc

Espoirs 125

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Espoirs	de 13 jusqu'à 17 ans	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc

Juniors 500 / Seniors 500

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Juniors 500	de 15 jusqu'à 29 ans	A partir de 1	Blanc / chiffres Noir
Seniors 500	A partir de 30 ans	A partir de 1	Bleu / chiffres Blanc

Juniors 250 / Seniors 250

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Juniors 250	de 15 jusqu'à 29 ans	A partir de 1	Blanc / chiffres Noir
Seniors 250	A partir de 30 ans	A partir de 1	Bleu / chiffres Blanc

Nationaux 500 / Inters 500

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Nationaux 500	de 15 jusqu'à 50 ans	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc
Inters 500	A partir de 15 ans	A partir de 1	Blanc / chiffres Noir

Nationaux 250 / Inters 250

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Nationaux 250	A partir de 15 ans	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc
Inters 250	A partir de 15 ans	A partir de 1	Blanc / chiffres Noir

Side-car

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Side-car	A partir de 16 ans	A partir de 1	Jaune / chiffres Blanc

Quads

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Quads Open	A partir de 16 ans	A partir de 1	Jaune / chiffres Noir

Loisirs (licence 1 manifestation)

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Loisirs Open	À partir de 15 ans	A partir de 1	libre

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur et doit être atteinte au moment des premières vérifications techniques de la manifestation en question. La limite d'âge maximum se termine à la fin de l'année en cours durant laquelle le coureur atteint l'âge maximum de la classe en question. (Article 10 du Code Sportif FMB)

Numérotation

Conformément au point ci-dessous. Pour plus d'info concernant les plaques numéros, consultez le règlement motocross 2019 – article 02 via le lien suivant : [Règlement Motocross](#)

- **Les participants au Championnat du Monde ou Championnat d'Europe maintiennent leur numéro du mondial/Europe attribué par la FIM ; la FIM Europe ou le promoteur Youthstream** sauf décidé différemment par le collège pour le chronométrage. Le numéro de course pour les licenciés 1 manifestation et licenciés étrangers est attribué par le Collège national pour le Chronométrage.

Les numéros de course de **2019** seront réservés aux mêmes coureurs jusqu'au 15 février **2020**. Ils ne peuvent être définitivement attribués qu'après réception du paiement de la licence. Concrètement cela signifie que, si un pilote désire conserver son numéro de course de 2019, il devra régler sa licence avant le 15 février 2020. A partir du 16 février 2020 les numéros de course non réservés seront libérés et il se peut que vous receviez éventuellement un autre numéro. Les nouveaux coureurs pourront demander un numéro qui n'était pas attribué en 2019.

Promotions obligatoires

Les coureurs suivants devront monter vers une catégorie supérieure :

- Nat 500: Donny SCHMID
- Nat 250: Wannes VAN DE VOORDE
- Juniors 500: Dorian VOETS
- Juniors 250: Maxim 'S JONGERS
- Espoirs: Marnick LAGROU

Prix d'inscription :

- Prix d'inscription épreuves nationales/Europ.: 15 EUR pour les licenciés FMB – 20 EUR pour les non-licenciés FMB
- Prix d'inscription épreuves internationales : 20 EUR pour les licenciés FMB - 25 EUR pour les non-licenciés FMB

Cylindrées

- - 125cc: pour des machines jusqu'au 125cc 2-temps
- - 250cc: pour des machines jusqu'au 250cc 2-temps et 4-temps
- - 500cc: pour des machines à partir de 251cc jusqu'au 500cc 2-temps et 4-temps

Transpondeurs

Les licenciés FMWB/VMBB pourront acheter un transpondeur auprès de la firme mylaps (www.mylaps.com). Ils devront communiquer le numéro du transpondeur au secrétariat de leur Fédération Affiliée (VMBB ou FMWB).

Les licenciés à la journée devront le louer auprès de la FMB. Un coureur doit participer pendant toute la saison avec un transpondeur enregistré avec sa licence.

Environnement

L'utilisation d'un tapis environnemental est obligatoire. La sanction suivante est prévue: exclusion de l'épreuve.

La FMB ne possède plus de stock des tapis environnementaux. Les coureurs devront les acheter directement auprès d'un des différents fournisseurs sur le marché.

L'utilisation des détergents (savons,...) est strictement interdite lors du lavage des motos.

Protection des yeux: Le port des visières jetables (tear off's) est interdite

Accord de collaboration avec d'autres fédérations de motocross

La FMB a conclu un accord de collaboration avec la fédération VLM/JMS et MCLB/VJMO par l'intermédiaire de ses fédérations affiliées, VMBB et FMWB. S'il n'y a pas d'épreuve reprise au calendrier de la fédération à laquelle le pilote est affilié, le pilote peut participer à une épreuve de l'autre fédération sur présentation de sa licence. S'il y a une épreuve qui est reprise au calendrier de la fédération à laquelle le pilote est affilié, le pilote peut participer à une épreuve de l'autre fédération, sur présentation d'une autorisation de sortie de sa fédération. L'assurance de la fédération à laquelle le pilote est affilié couvre la participation à cette épreuve.

Les épreuves VLM/JMS et MCLB/VJMO inscrites au calendrier de la FMB compteront pour le Championnat de Belgique de Motocross (toutes les classes sauf avis contraire publié dans l'info épreuve sur le site web FMB). Le barème prix prévu par la fédération organisatrice est d'application sur base du classement 'scratch' des manches (coureurs FMB et autres).

Changements importants saison 2020

- Art 01 Catégories et classes –Changement des âges : Seniors: à partir de **30 ans** (au lieu de 28 ans), Juniors jusqu'à **29 ans** (au lieu de 27 ans) ;
- Art 11.1.2. Calendrier des Championnats de Belgique : Toutes les épreuves inscrites au calendrier FMB sous la dénomination 'Championnat de Belgique' seront pris en compte pour le Championnat de Belgique. **Le groupe de travail Motocross FMB a la possibilité de décider que certaines classes ne compteront pas pour le Championnat de Belgique. Ceci devra être mentionné dans l'info épreuve publiée sur le site web FMB. Les classes 65cc, Jeunes Open et Espoirs ne seront pas pris en considération pour le Championnat de Belgique lorsque des épreuves comptant pour le Championnat d'Europe EMX65cc, EMX 85cc et EMX 125cc sont organisées à la même date.**
- Art. 11.1.04 Le classement final du Championnat: Tous les coureurs ayant participé aux **essais et/ou courses** obtiendront 10 points.
- Art. 12. Non-licenciés FMB: ... **L'attribution des points du Championnat de Belgique ainsi que le paiement du barème prix aux licenciés annuelles (licences annuelles FMB et licences annuelles étrangères) seront déterminées en fonction de leur position dans le résultat de chaque manche (sans suppression des licenciés 1 manifestation / pilotes avec une autorisation délivrée par une fédération).**
- Art. 14.19: Epreuves inscrites au calendrier FMB organisées par une autre fédération de motocross ou les épreuves organisées par un club FMB (FMWB/VMBB) inscrite au calendrier FMB en collaboration avec une autre fédération de motocross : Ces épreuves comptent pour le Championnat de Belgique Motocross. Seuls les licenciés annuelles motocross FMB **et licenciés annuelles étrangers** auront droit à des points pour le Championnat de Belgique. **L'attribution des points du Championnat de Belgique sera déterminée. en fonction de leur position dans le résultat de chaque manche. Pour la classe Side-cars tous les coureurs repris dans le résultat aura droit à des points pour le Championnat de Belgique.**

Licence Europe Open

Il n'y aura qu'un type de licence, la licence Europe Open. Cette licence permettra aux coureurs de participer aux épreuves inscrites au calendrier FMB et FIM Europe et comprend également une assurance individuelle lors des entraînements en Europe.

Tous les licenciés de Motocross sont assurés (assurance individuelle accident) :

- lors de leur participation aux épreuves inscrites au calendrier FMB (en Belgique et à l'étranger)
- lors de leur participation à des épreuves à l'étranger inscrites au calendrier Europe Open de la FIM Europe (site web www.fim-europe.com – rubrique sport – motocross – open calendar)
- lors de leur participation à des entraînements libres en Belgique et à l'étranger – assurance 24H/24H
- lors de leur participation aux épreuves de la VLM/JMS et MCLB/VJMO

Les licenciés pourront souscrire une Option Responsabilité Civile valable lors des entraînements sur circuit permanent en Belgique, France et Pays-Bas. Cette option permet de ne pas devoir acheter un 'Pass circuit' de la FFM pour les entraînements en France. Une attestation spécifique sera délivrée avec la licence.

La FMB, la VMBB et la FMWB ont développé une application digitale pour les demandes de licences de types sportives et loisirs. Vous pouvez installer cette application "My FMB-BMB" sur votre ordinateur ou laptop en utilisant le lien publié sur la page d'accueil de la FMB ou via le lien suivant : <http://fmb-bmb.magelan.be/>

L'application sera également prochainement disponible sur tablette (via Apple et Google play store).

Les demandeurs d'une licence 2020 annuelle doivent être en ordre (dossier complet rentré à la FA et paiement enregistré par celle-ci) pour le **lundi midi** avant une épreuve qui se déroule le dimanche.

Le règlement Motocross 2020 complet sera bientôt disponible sur le site Internet de la FMB : www.fmb-bmb.be